



CONTRAT DE TERRITOIRE

Eau et Climat

Les signataires



SYNDICAT MIXTE DE L'ILL

SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE LA DOLLER



Les aides *attendues*

Sur un total d'actions à hauteur de 74 millions d'euros, les mesures retenues pour des aides représentent un montant global de 60,7 millions d'euros. Elles seront co-financées par des subventions de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse (montant prévisionnel de 18,4 M d'€) et de la Région Grand Est.

18,4 M D'€ SUR LA PÉRIODE 2019-2022 POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DONT :

7,07 M d'€	pour la gestion dynamique des réseaux d'assainissement
3,74 M d'€	pour Mulhouse Diagonales
2,6 M d'€	pour le méthaniseur
1,38 k€	pour la qualité des eaux (Hardt et Doller)
1 M d'€	pour la station d'épuration de Feldkirch
645 k€	pour le réseau de distribution d'eau
609 k€	pour la biodiversité et l'agriculture
415 k€	pour la gestion des eaux pluviales et les micropolluants
80 k€	pour la sensibilisation et la communication
840 k€	pour l'animation du contrat



Focus des *aides*

Porteur	Montant total des actions	Aides de participation AERM
m2A	839 750 €	465 900 €
m2A et communes	1 523 000 €	609 200 €
SIVOM	40 855 000 €	11 328 000 €
SM de la Doller	1 760 000 €	880 000 €
SM de l'ILL	5 666 000 €	2 863 470 €
Ville de Mulhouse	23 648 000 €	2 255 500 €
TOTAL	74 291 750 €	18 402 070 €



CONTRAT DE TERRITOIRE

Eau et Climat

2019 - 2022



“ ENSEMBLE IRRIGUONS LE TERRITOIRE MULHOUSIEN POUR PRÉPARER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ”



Qu'est-ce que ce *contrat* ?

L'AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE (AERM) VIENT DE LANCER SON 11^{ÈME} PROGRAMME D'AIDE SUR LA PÉRIODE 2019-2022.

Dans ce cadre et en partenariat avec la Région Grand Est, elle a proposé au territoire de l'agglomération mulhousienne d'être territoire pilote pour élaborer un contrat global de territoire décliné en objectifs opérationnels. La signature sur notre territoire est une première à l'échelle du territoire du bassin Rhin Meuse.

Ambitieux :

- Il est construit sur une vision transversale de l'eau,
- Il intègre la complémentarité des objectifs et des actions du territoire,
- Il a la volonté d'atteindre un objectif commun : améliorer la qualité et la résilience de nos cadres de vie.

Fédérateur :

- Il est souple parce qu'il couvre tous les domaines de compétences des bénéficiaires,
- Il permet d'intégrer des acteurs clés du territoire et des co-financeurs.

Ce Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC) est prévu sur la période 2019-2022.

Son objectif est de définir l'ambition sur les thématiques «eau, biodiversité et agriculture», nouveaux axes développés par l'AERM sur ce 11^{ème} programme.

Co-construit, il se situe au croisement des attentes du territoire et des priorités de l'Agence de l'Eau.

Le périmètre de ce contrat s'étend à l'ensemble du territoire de l'agglomération mulhousienne.

Ce contrat partenarial regroupe huit signataires :

- Mulhouse Alsace Agglomération
- SIVOM de la Région Mulhousienne
- Ville de Mulhouse
- Rivières de Haute Alsace
- Syndicat Mixte de l'Ill
- Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Doller
- Agence de l'Eau Rhin Meuse
- Région Grand Est

Les 4 périmètres



LUTTE contre le changement *climatique*

Accroître l'autonomie du territoire d'un point de vue énergétique et alimentaire et préserver les ressources en eau en évitant par exemple le gaspillage.



ÉROSION de la *biodiversité*

Renforcer la connaissance et les actions de protection du patrimoine naturel sont au cœur de cet enjeu. La dynamique «Mulhouse Diagonales» trouvera ici un écho particulier.



PRÉVENTION des impacts sur la *santé*

Favoriser une vision transversale avec la promotion d'une agriculture à faible impact environnemental sur les secteurs à enjeux, ou encore la maîtrise des pollutions diffuses liées au rejet par temps de pluie.



ANIMATION du contrat de *territoire*

Communiquer auprès des habitants et les sensibiliser pour les impliquer et leur faciliter l'appropriation de ces enjeux, comme fil conducteur du contrat.

LUTTE contre le changement *climatique*

- **Améliorer le rendement du réseau d'eau**
Exemple d'actions : chambres de comptage, capteurs de fuites

- **Valoriser les résidus des stations d'épuration**
Exemple d'action : unité de méthanisation

- **Redonner la place de l'eau dans la Ville**
Exemple d'action : Mulhouse Diagonales

- **Sécuriser les capacités de production du service des eaux**
Exemple d'actions : études remise en route des captages de la Hardt

- **Aller vers une gestion alternative des eaux pluviales**
Exemple d'actions : AMO mise en œuvre d'une politique



ÉROSION de la *biodiversité*

- **Développer et accroître la connaissance du patrimoine naturel**
Exemple d'actions : diagnostic biodiversité, circuits pédestres

- **Renforcer la protection du patrimoine naturel**
Exemple d'action : restauration de zones humides, sauvegarde des vergers hautes tiges



PRÉVENTION des impacts sur la *santé*

- **Développer et promouvoir une agriculture à faible impact environnemental**
Exemple d'actions : diagnostic foncier, développer les circuits courts

- **Protéger et reconquérir la qualité de la ressource en eau**
Exemple d'action : test de nouvelles méthodes, étude de vulnérabilité

- **Optimiser les capacités de rétention du réseau**
Exemple d'action : gestion dynamique des réseaux

- **Mettre aux normes la station d'épuration Bollwiller/Feldkirch**

- **Etudier les rejets de substances dangereuses et élaborer une stratégie autour de cette problématique**

ANIMATION du contrat de *territoire*

- **Faire connaître et enrichir, notamment avec les communes limitrophes. Mettre en œuvre et suivre**

- **Agir pour la gestion des eaux pluviales et les micro-polluants**

- **Mettre en œuvre une stratégie de reconquête et la préservation de la ressource en eau sur les captages dégradés et sur les secteurs à préserver**

